

# VENIERIE

*la chasse aux chiens courants*



# LA VÉNERIE EN ILE-DE-FRANCE :

## DES FASTES DU PASSÉ AU RALLYE FONTAINEBLEAU EN 1984

par R.-P. ROBIN



*Vautrait du Comte de Montaignu.*

L'histoire de la forêt de Fontainebleau ne saurait être dissociée de celle de la vénerie et la réédition en 1979 du livre de M. Paul Domet, Sous-Inspecteur des Forêts, publié en 1873, nous permet de mieux la faire connaître aux lecteurs de « Vénerie ».

### LA FORÊT

Jusqu'à la Révolution de 1789, la partie du Gâtinais français située entre Melun et Fontainebleau s'appelait Pays de Bière, nom dont l'étymologie venait du mot Bieria, qui en Latin du Moyen-Age, signifiait la plaine, « Bieria Sylva » devenant ainsi Forêt de Plaine.

Les limites du pays de Bière sont restées assez incertaines mais, cependant, étaient situés en Bière, outre Fontainebleau et Avon, les villages de Moret, Ury, Arbonne, Fleury, Macherin, Chailly, Villiers, Saint-Martin, La Rochette et Bois-le-Roi.

Certains de ces villages ou hameaux ont gardé encore, de nos jours, l'appellation de : Saint-Martin-en-Bière, Cély-en-Bière, Fleury-en-Bière, Fay-en-Bière et Villiers-en-Bière.

Le massif de Fontainebleau, d'une superficie totale d'environ 25 000 hectares, avec la forêt dite des Trois Pignons et les bois particuliers rivaux peut être divisé, au point de vue de la fertilité du sol, en trois parties :

— Les rochers et les assises sableuses qui constituent les cantons des Béorlots, des Hautes-Plaines, du Rocher-de-Milly, de la Gorge-aux-Archers, du Long-Rocher au sud et à l'ouest, et ceux des Gorges-de-Franchard, d'Apremont, du Cassepot et du Cuvier-Chatillon, au nord : pins et bouleaux y sont les seuls peuplements possibles sur de grandes étendues de bruyères.

— La vallée où le château et ses jardins furent aménagés au cours des siècles et où les villes de Fontainebleau et d'Avon ont été construites :

cette vallée était autrefois une véritable rivière marécageuse, s'écoulant vers la Seine ; elle était plantée d'aulnes et de saules. Le vieux nom d'Avon en langue celtique, signifiait d'ailleurs cours d'eau.

— Dans la troisième partie de la forêt, où sables et calcaires sont mélangés, nous avons un peuplement de chênes, résistant aux gelées, ou de hêtres, plus fragiles et de moins belle venue : ils ont donné leur origine aux cantons des monts de Faÿs et aux villages de Faÿs-en-Bière ou de Faÿs-les-Nemours.

Depuis des siècles, la forêt de Fontainebleau a connu de nombreux aménagements, dont ceux de 1716 et de 1750, sous la responsabilité de MM. de Faluère et Duvaucel. La Révolution n'apporta que peu de changements dans le mode d'exploitation de la forêt : la seule règle pour les coupes était le dépérissement des bois ; sous l'Empire, l'exploitation se limita aux peuplements d'une centaine d'années. Ce n'est



En forêt de Fontainebleau.

(Photo : Cl. Vuitton)

que sous la Restauration que l'Administration forestière mit en œuvre un nouveau mode de régénération, celui du réensemencement naturel avec éclaircies. En 1861, la répartition des peuplements de la forêt était selon Paul Domet, la suivante :  
 — 1 472 hectares de bois de plus de cent ans,  
 — 2 412 hectares de bois de quarante à cent ans,  
 — 4 910 hectares de bois de vingt à quarante ans,  
 — 6 664 hectares de bois de un à vingt ans,  
 — et 982 hectares entièrement vides. En 1984, l'ère des coupes rases semble révolue mais les grands clairs subsisteront longtemps, alternant avec des réserves biologiques intégrales où les peuplements dépérissent et se meurent.

## LA FORÊT ET LA VÉNERIE

### • Du Moyen Age au Second Empire :

Comme le souligne Paul Domet, dans son ouvrage sur l'Histoire de la Forêt de Fontainebleau, la chasse à courre y a de tout temps joué un rôle prépondérant : déjà les Princes Capétiens, en résidence à Melun, aimaient à chasser, à travers futaies, rochers et landes du pays de Bière. C'est pour se livrer plus commodément à ce plaisir que l'un d'eux procéda aux premières acquisitions qui

devaient constituer le domaine royal de Fontainebleau.

Depuis lors, il y eut bien peu de rois de France qui ne soient venus chasser dans leurs « chers déserts ».

Pour retenir les animaux et les empêcher de gagner les bois de bordure, les rois de France firent même construire des murs qui entouraient, jadis, la forêt.

Les chasses au cerf avaient lieu aux approches du printemps : l'hiver, c'était la chasse au sanglier et, pendant le Carême, celle du lièvre.

Philippe le Bel, en chassant le sanglier, fut renversé par son cheval et blessé par l'animal au ferme : transporté au château de Fontainebleau, le roi y mourut le 29 novembre 1314.

Les équipages royaux ne cessèrent de gagner en luxe et en éclat, sous Philippe III, Jean II et Charles VI, jusqu'à François I<sup>er</sup>.

Ce dernier fut sans doute l'un des souverains les plus chasseurs que la France ait connu. Sous son règne, les équipages de chasse dépassèrent, en faste, tout ce qui avait été vu auparavant.

Les capitaineries de chasse décidées en 1515 ne furent mises en place qu'en 1534, et c'est par un édit de Louis XIV, en 1687, que furent précisées les limites de la capitainerie de Fontainebleau. Ses limites étaient les suivantes : Melun à Fontenailles, la Chapelle-Rablais à Gurcy, Forges à Montereau-Faut-Yonne ; de là : Dormelles, Nanteau, Nonville,

Grez, La Chapelle-la-Reine, Feuillard (?), Noisy, Milly, Ponthiery et la Seine jusqu'à Melun.

Pendant les dernières années du règne de Louis XIV, la vénerie royale était dirigée par un capitaine-commandant ayant sous ses ordres, deux lieutenants — gentilshommes, un écuyer, deux pages, cinq piqueurs à cheval, huit valets de limiers, dix valets de chiens à cheval et à pied.

C'est Louis XIV qui le premier introduisit du sang anglais dans sa meute. La vitesse des chiens y gagna considérablement et le roi put prendre ainsi jusqu'à trois cerfs, l'un après l'autre, dans la même journée. La nomenclature des chasses de Louis XIV, tenue par Salnove, fait état de rendez-vous, dont certains sont restés immuables pendant près de trois siècles :

— Rendez-vous à la Croix du Grand-Maître : relais au Mont Merle et au Pavé de Bourron (Croix de Saint-Hérem).

— Rendez-vous au Pavé de Bourron : Relais à la Croix de Souvray, au Carrefour de Recloses, à Franchard, au Mont Merle.

— Rendez-vous à Franchard : Relais à la Touche aux Mulets, à la Croix de Souvray, à la Croix du Grand-Veneur.

— Rendez-vous à Chailly : Relais aux Pommerais, à la Mare aux Evées et à Belle-Croix.

Le 27 septembre 1727, Louis XV fit sa première chasse de cerf, et le

massacre de l'animal fut placé au château, dans la Galerie des Cerfs. En octobre 1773, l'animal de meute, franchissant le mur d'un jardin près d'Achères, blessa d'un coup d'andouille un vigneron : le roi fit envoyer à la victime son chirurgien et la Dauphine fit monter dans sa calèche la femme et les enfants du vigneron pour les reconduire à Achères, non sans leur avoir offert sa bourse.

Le 11 octobre 1789, une loi supprima les capitaineries et pendant toute la période révolutionnaire, en dépit des prescriptions interdisant la chasse en forêt, les villageois détruisirent les grands animaux au motif des dégâts causés aux cultures. Ceci provoqua bien entendu la quasi-disparition du cheptel, mais par contre, la multiplication des loups. Le Premier Consul remonta un équipage, sous la direction du baron d'Hanneucourt ; devenu Empereur, Napoléon rétablit la charge de Grand Veneur, pour le Maréchal Berthier.

Il importa des cerfs d'Allemagne et dès 1804, Fontainebleau revivait les fastes des chasses royales ou plutôt impériales. Mais Napoléon I<sup>er</sup> n'était guère veneur et avait rarement la patience d'assister à l'hallali du cerf. En 1814, les officiers des armées d'invasion, Bavares et Autrichiens, cantonnés à Fontainebleau, se livrèrent à de nouvelles destructions de gibier en forêt.

Cependant, l'une des premières préoccupations de Louis XVIII fut de remonter un équipage sous la responsabilité du Duc de la Rochefoucauld puis du Maréchal Marquis de Lauriston.

Ce dernier eut, sous ses ordres un premier veneur, un commandant de la vénerie, trois lieutenants, deux pages, quatre piqueurs à cheval, cinq valets de limiers dont deux à cheval, quatre valets de chiens à cheval et neuf à pied. Les officiers des chasses et le premier piqueur avaient chacun quatre chevaux à leur disposition, les autres piqueurs et valets de limiers, chacun trois.

La meute se composait de trente limiers et de cent-vingt chiens, tous anglais. Les écuries de la vénerie ne comptaient, quant à elles, pas moins de quatre-vingt-dix chevaux.

Charles X ne venait que cinq à six jours, chaque année, à l'automne pour y chasser le cerf ; le Dauphin y chassait deux fois par semaine, au cours des trois derniers mois de l'année : à cette époque, il n'était pris, en Fontainebleau, qu'une douzaine de cerfs et les chasses ne

duraient, en moyenne, qu'une heure et demie.

En 1852 fut créée, à nouveau, une vénerie impériale et la charge de Grand Veneur rétablie, en faveur du Maréchal Magnan puis à sa mort, en 1865, du Prince de la Moskowa. L'équipage impérial comprenait un premier piqueur, deux piqueurs, deux valets de limiers à cheval et deux à pied, et huit valets de chiens dont quatre à cheval ; la meute était formée de cent chiens, renouvelés par quart, chaque année, tous d'origine anglaise. L'équipage découpait de janvier à octobre, cinq fois par semaine, l'Empereur n'y assistant que très rarement.

En 1864 et 1865, le Prince Murat, en garnison à Fontainebleau, fut autorisé à chasser le cerf en forêt, avec l'équipage de son beau-père, le Prince de Wagram, et de 1867 à 1870, le Vicomte Aguado bénéficia de la même faveur, pour le sanglier. En 1870, au lendemain du 4 septembre, les chiens de l'équipage impérial, qui se trouvaient alors à Fontainebleau furent empoisonnés. Deux ans plus tard, les bâtiments de la vénerie, situés rue d'Avon, à Fontainebleau, étaient attribués à l'École d'Application d'Artillerie. Les 19 et 20 octobre 1871, l'Administration mit en adjudication le droit de chasse en forêt domaniale ; le Vicomte Aguado se porta alors adjudicataire de cinq des huit lots proposés.

#### • De 1871 à 1978 :

Si le livre de Paul Domet nous a permis de résumer l'histoire des véneries royales et impériales en Fontainebleau, l'encyclopédie de la vénerie française, publiée par Olivier Perrin en 1961, mentionne qu'en 1880 le droit de chasse en Fontainebleau est partagé entre deux équipages :

- le Vautrait du Comte Henry Greffulhe, qui découple également en forêt de Villefermoy, et,

- le Rallye-Franchard, à M. Michel Ephrussi, qui chasse le cerf.

A partir de la saison 1887-1888, le Rallye-Bersay, au Duc de Gramont, chasse alternativement cerf et sanglier.

En 1891, l'équipage de M. Paul et Pierre Lebaudy, constitué avec des chiens achetés au Marquis de Balorre, chasse le cerf et en 1894, se porte acquéreur de la meute d'anglo-vendéens de M. Michel Ephrussi. Le nom de Rallye-Franchard ne sera repris qu'en 1965. De 1891 à 1936, à l'exclusion de la période de la Grande Guerre, pen-

dant quarante-cinq ans les chiens de l'équipage Lebaudy seront découplés sur cerfs et sangliers en Fontainebleau.

Si, vers 1910, le Comte de Montaigu chasse le sanglier, dans le parc de Bourron et parfois en forêt de Fontainebleau, avec des bâtards poitevins — saintongeais, c'est surtout l'équipage Lebaudy qui perpétue la vénerie sur le territoire.

Sous le fouet du célèbre Courteaut, premier piqueur pendant de longues années, l'équipage est installé à Avon, en bordure du parc du château et les saisons se succèdent, toutes aussi brillantes : la circulation automobile n'ayant pas encore apporté ses contraintes, l'équipage traverse les rues d'Avon et de Fontainebleau, chiens couplés derrière les hommes pour se rendre aux rendez-vous de la Croix d'Augas, du Grand-Veneur, de Belle-Croix, de la Table-du-Roi, endroits qui nous sont maintenant interdits par des carrefours routiers infréquentables.

Ouvrons quelques pages du livre des chasses de l'équipage Lebaudy :

#### • Mercredi 9 mars 1910

*Rendez-vous à la Croix du Grand Veneur*

Attaqué au Rocher Canon sur deux cerfs, qui vont aux Longues Vallées, aux Vieux Rayons, et aux Ventes Bouchard où ils se séparent, les chiens sont mis à la voie d'un cerf quatrième tête qui passe aux Buttes Saint-Louis, aux Monts de Truie, pour aller au Cabinet Monseigneur et aux Ventes Chapelier avant de revenir à son enceinte d'attaque. L'animal retourne aux Longues Vallées, aux Ventes Bouchard, traverse les Cantons des Écouettes et de la Butte Saint-Louis, pour passer dans le Rocher Saint-Germain, puis à Belle Croix, où il prend l'eau dans une mare. L'animal de chasse descend au Cuvier Châtillon, va sur les Monts Saint-Pères, passe à la Croix du Grand Veneur pour se faire battre dans le Rocher des Deux Sœurs. Relancé à vue, à la Fontaine Sanguinède, il descend à l'Hippodrome de la Solle où il fait hallali courant. Il est porté bas à la piste des 1 100 mètres après 2 h 45 de chasse. Laisser-courre par La Futaie. 731<sup>e</sup> prise de l'Équipage : trente-neuvième prise de la saison.

#### *Samedi 21 janvier 1922*

*Rendez-vous aux Grands Feuillards*

Attaqué aux Ventes de Nemours, un grand cerf dix-cors, va au Gros



Rallye Franchard (1964-1978).

Buisson et aux Plattières des Béorlots où les chiens de meute lui sont découplés.

L'animal passe la route de la Haute Borne, traverse les Cantons des Aiguisoires, de Trappe-Charette, de la Queue de Vache et de la Touche aux Mulets avant de revenir aux Béorlots. Il prend alors son parti vers les Gorges de Franchard, fait un retour par les Ventes Caillot, passe à la Mare de la Moskowa, va aux Petits Feuillards, au Rocher de la Combe, saute la Route Ronde pour retourner vers les Grands Feuillards et faire hallali courant aux Béorlots.

Servi par Jean Lebaudy, après 1 h 45 de chasse.

Laisser-courre par La Bruyère.

A propos de cet équipage, la seizième édition de l'Annuaire de la Vénerie française publiée pour la saison 1935-1936, comporte les indications suivantes :

#### ÉQUIPAGE LEBAUDY

• Maître d'équipage : M. Paul Lebaudy, Lieutenant de Louveterie,

• Servi par Lafeuille, deux hommes à cheval et deux hommes à pied,

• Meute de 75 chiens saintongeois,

• Chenil : Maison forestière de la Faisanderie, à Fontainebleau,

• Chasse le cerf en forêts de Fontainebleau, Vernon, Givors et Lyons.

La célèbre tunique garance, à col et parements verts est alors portée par le Comte François de Franqueville, M. Hubert de Rouvre, le Comte Étienne de Ganay, le Comte de Rosanho, M. et Mme André Bertin, Mlle Bertin.

C'est encore l'époque heureuse où les journaux (« l'Abeille » et « l'Informateur de Seine-et-Marne ») relatent, chaque semaine, dans leurs colonnes, les comptes-rendus des chasses : il n'y a aucune hostilité, aucune désapprobation, même lorsque la chasse se déroule dans des circonstances inhabituelles !

Publions, pour preuve, la rubrique « Équipage Lebaudy » du Journal « l'Informateur » du 13 janvier 1936, intitulée « Un hallali au centre de la ville » :

« Laisser-courre du vendredi 10 janvier 1936

Rendez-vous à Cornebiche

Attaqué dans les Bois d'Arbonne sur un cerf dix-cors qui aussitôt prend son parti, passe aux Trois Frères et aux Buttes de Franchard, traverse la Plaine de Macherin et les Ventes Alexandre, revient aux Monts Girard, passe la Route Ronde au Carrefour des Cépées, va à la Tête de l'Ane, à la Montagne de Paris et aux Huits Routes où il se fait relancer. Il reprend son contre, retourne à la Montagne de Paris, longe la route Louis-Philippe, descend aux abattoirs et entre, en ville, à la rue Casimir Périer, où il tient les abois. Il relève les abois, s'en va à la rue de la Paroisse, prend la rue Saint-Merry, la rue de la Cloche et la rue Grande, dont il longe le trottoir, côté de la mairie. Le premier piqueux Camille, ayant dagué l'animal au coin de la rue de la Cloche, l'animal tombe devant les chiens, rue du Parc, devant le Restaurant du Petit Moret, à deux pas du Restaurant du Cor Joyeux, un des rendez-vous favoris de nos veneurs, après 1 h 35 de chasse. Le cerf a été transporté à la Faisanderie, pour la curée.

Laisser-courre par Lamothe et La Brisée, second piqueux.

Les honneurs à l'équipage ».

Et le journaliste ajoute ceci :

« Le premier laisser-courre de la saison de l'Équipage Lebaudy s'est terminé en plein centre de Fontainebleau. Le fait n'est pas nouveau mais cependant assez rare. Tandis que les trompes sonnaient, de nombreux spectateurs accouraient. On ne pouvait décemment pas faire la curée en ville. Le cerf fut transporté au chenil de la Faisanderie. Il se trouva des Bellifontains pour regretter de n'avoir assisté qu'à une chasse à courre incomplète. Mais les autres, les plus nombreux, trouvèrent à ce rare spectacle un vif attrait ».

Autres temps !

L'année 1936, par les événements qui la marquèrent, vit la fin de ce grand équipage et l'on crut, à ce moment-là, à l'arrêt définitif des chasses à courre en Fontainebleau. C'était méconnaître la ténacité des quelques passionnés qui furent à l'origine de l'Association des « Sentiers d'Avon », du nom d'un canton du massif forestier.

Fondée en 1937 avec MM. Grimprel et Sommier, comme Présidents, cette association n'avait pas de meute mais avait repris l'adjudication des forêts de Fontainebleau et de Villefermoy. Elle devait permettre, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à des équipages comme le Rallye Nomade à M. Pierre Vernes, ou le Piqu'Avant Nivernais, au Marquis de Roualle, de découpler, pendant trois saisons, sur le cerf. Dans le livre de Ferdinand Riant, intitulé « Parlons Vénérie », édité en 1950 et si richement illustré par



10. FORÊT DE FONTAINEBLEAU — La Chasse à Courre — La Curée

Équipage Lebaudy.

les dessins du Baron Karl Reille, nous pouvons lire à leur sujet : « Les Sentiers d'Avon, dont le Président est M. Jean Herbet et dont le Comité comprend MM. Goirand et Roux, vice-présidents, MM. d'Épinay, de Chaisemartin, Veit, le Baron Dijols de Mondot, secrétaire et le Baron Maugey, trésorier, ont un chenil et un centre d'accueil pour les hommes et les chevaux qui comprend dix-huit boxes, situés rue Gambetta à Avon.

- La tenue est noire, avec parements et gilets ventre de biche.
- La fanfare des Sentiers d'Avon est attribuée à Mouret et Lebourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Sa devise est « Écoutes et Tais-toi » et le bouton : un pied de cerf avec inscription « Sentiers d'Avon ».

• Équipages invités : Rallye Nomade, Rallye Vouzeron, Équipage de Touffou, Vautrait Nivernais.

• Jours de chasse : mardi et samedi.

• Territoires : Fontainebleau et Villefermoy (Seine-et-Marne).

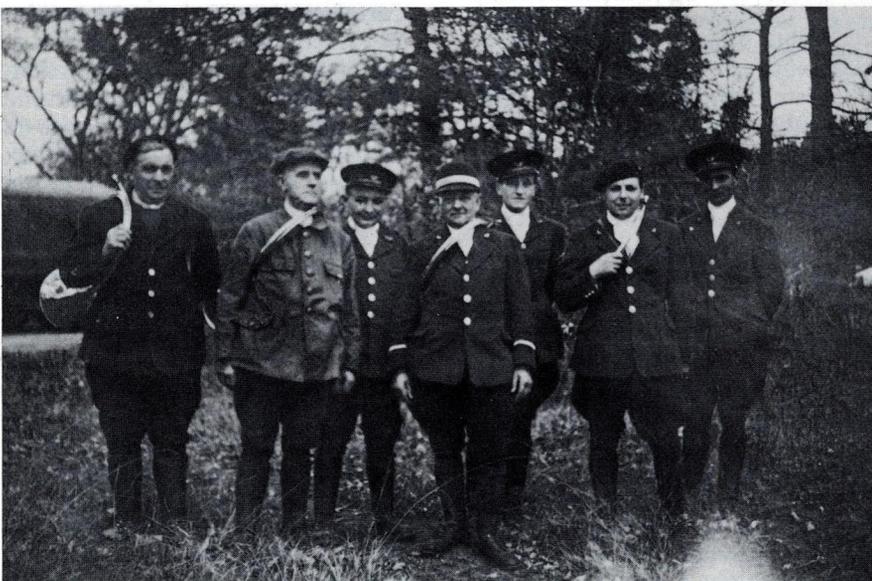
La Seconde Guerre Mondiale est terminée depuis cinq ans ; la forêt a subi peu de dommages du fait de la guerre, si ce n'est de grands incendies, conséquence directe ou indirecte du manque de moyens dont disposaient alors les Eaux et Forêts et des recherches effectuées par l'occupant à la suite des parachutages d'armes ou de la destruction d'avions alliés. Mais, en 1945, il n'y avait pratiquement plus de grands animaux en forêt.

Voici d'ailleurs les prises auxquelles les Sentiers d'Avon ont contribué, grâce à la persévérance de ses membres et en particulier à celle de son président, Jean Herbet :

- Saison 1945/1946 : 2 cerfs
- Saison 1946/1947 : 6 cerfs - 2 sangliers
- Saison 1947/1948 : 6 cerfs - 2 sangliers
- Saison 1948/1949 : 9 cerfs - 2 sangliers
- Saison 1949/1950 : 12 cerfs - 8 sangliers

Il convient de remarquer que parmi les membres des Sentiers d'Avon, en 1946, figuraient deux des doyens de notre équipage actuel, le Baron Dijols de Mondot et Maître J. Schwab, ainsi que M. Luc Chaumat qui sera, de 1965 à 1978, maître d'équipage du Rallye-Franchard.

Ainsi la vénerie reprend-elle sa place, après les cinq années de guerre, tant en Fontainebleau qu'à Villefermoy. Pour reconstituer une



La garderie des Sentiers d'Avon et les valets de limiers du Vautrait Nivernais. Au centre, M. Plaisant dit Daguët, garde-chef, (1952).

population de cerfs suffisante, les Sentiers d'Avon, en collaboration avec les Eaux et Forêts effectuent d'importants lâchers d'animaux, en provenance de Chambord, notamment. La chasse à tir des cerfs et biches est interdite non seulement dans les massifs domaniaux, mais dans toutes les communes des bornages. La garderie est renforcée, et en 1950, un garde-chef et quatre gardes particuliers, à la charge des Sentiers d'Avon assurent la surveillance de la forêt et luttent efficacement contre le braconnage.

Chaque année, la traditionnelle messe de Saint-Hubert est célébrée en l'Église Saint-Pierre d'Avon, non loin du chenil et le rapport fait sur le parvis de l'église. Sous la plume d'André Sevry, le Journal « Le Monde » ne manquait pas de relater l'événement, en ces termes : « Ils étaient bien chez eux, ceux de l'Équipage de Vergie, dans la petite église de Saint-Pierre d'Avon que neuf trophées de dix-cors consacrent chapelle de chasse de Fontainebleau. Tricornes, bombes, fouets, trompes, automne doré, abois des chiens, tout autour, vieux décor cher à George Sand. Quel personnage eût-elle campé avec la silhouette sévère, le profil en bec d'aigle de « La Futaie » premier piqueux, droit au pied de l'autel, tenant au trait « Urgent », le limier poitevin de l'Équipage Touffou ? »

Avec l'augmentation régulière du cheptel des grands animaux et des sangliers, les saisons se succèdent avec de nouveaux équipages, comme l'Équipage de la Chapt, d'abord vautrait, puis équipage de



Équipage de Touffou et Équipage de la Chapt, (1958). Au premier plan, au centre, La Jeunesse. A gauche, Plourde, piqueux de l'Équipage de Touffou.

cerf, ou le Rallye Vielsalm, au Baron Charles-Emmanuel Janssen, qui venait de Belgique pour chasser le chevreuil.

En 1954, 1955, vingt-deux cerfs sont pris par le Rallye Nomade, à M. Pierre Vernes, par l'Équipage de Touffou, à M. Enguerrand de Vergie, et par l'Équipage de la Chapt, à M. André Puifferat.

En 1956, année du renouvellement des droits de chasse dans les forêts domaniales, l'environnement change assez brutalement. La presse locale se fait l'écho des protestations des adversaires de la chasse à courre et des pétitions sont diffusées dans la presse, pour tenter de faire annuler par l'Administration le renouvellement des baux de neuf ans, en prétextant que les chasses font courir un danger réel aux usagers de la route.

M. Pierre Vernes se porte adjudicataire du droit de chasse en Fontainebleau et Villefermoy mais le chenil doit quitter Avon pour s'installer à Recloses, village du bornage forestier.

A partir de 1956, trois équipages découpent régulièrement en Fontainebleau et Villefermoy — dans la voie du cerf, mais il n'existe plus de vautrait :

— Le Rallye Nomade à M. Pierre Vernes

— L'Équipage de la Chapt à M. André Puifferat

— Le Rallye Nivernais à M. Georges Robert.

Le Rallye Nomade a son chenil à Folembay, dans l'Aisne. Il est servi par Hubert Lefort, descendant d'une longue lignée de piqueux ; il commence la saison en octobre et découple ensuite avec l'Équipage de la Chapt, jusqu'à fin novembre, avant de retourner en Saint-Gobain. L'Équipage de la Chapt a son chenil à Dun-sur-Auron, dans le Cher. Il est servi par Marcel Protat, dit Volcelest, excellente trompe, La Broussaille, second, qui deviendra premier piqueux du Rallye Perseigne, et La Rosée, qui sera en 1965, piqueux au Rallye Franchard.

Le Rallye Nivernais a son chenil à Buy, dans la Nièvre. Il est servi par Pierre Lamothe dit « Fanfare », champion international de trompe, et chasse en Tronçais, Orléans-Cercottes et Fontainebleau, en fin de saison.

La forêt étant bien repeuplée, et la chasse à tir toujours interdite en forêt domaniale, et limitée à trois jours dans les bois particuliers, les prises des trois équipages ne cessent d'augmenter au cours des saisons pour atteindre trente-quatre cerfs en



Équipage de la Chapt et Rallye Nivernais (1957). De gauche à droite : La Broussaille, Fanfare, La Rosée, deux gardes des Sentiers d'Avon.



Rallye Nomade (1960). A gauche, M. Pierre Vernes, maître d'équipage ; à droite, Hubert Lefort, piqueux.

1959/1960, trente-neuf cerfs en 1960/1961, trente-trois cerfs en 1961/1962 et quarante-deux cerfs (dont sept en Villefermoy) en 1962/1963.

Malheureusement, la saison 1963/1964 est marquée par divers incidents : au cours de l'été, des cultivateurs riverains de la forêt, suiveurs assidus des chasses, décident de tirer une vingtaine de grands animaux, responsables, à leurs yeux, des dégâts aux cultures, dégâts au demeurant indemnisés par les équipages, lesquels équipages avaient pourtant pris en charge l'installation d'une ligne électrifiée, aux bornages forestiers.

Le samedi 14 décembre 1963, un cerf quatrième tête attaqué dans les Ventes Alexandre, va tenir les abois dans la Grande Rue de Barbizon, où il est grâcié.

Le samedi 28 décembre 1963, un cerf quatrième tête attaqué à Trappe-Charette s'en va en droite ligne à Barbizon, où il entre dans le jardin d'une villa du bornage. La retraite de grâce est sonnée.

Mais, la presse locale se déchaîne et pourtant ce n'est que le début de la campagne anti-chasse.

Alors que l'Équipage de la Chapt n'avait pas découpé en Fontainebleau pendant six semaines, un cerf troisième tête attaqué aux Perspectives de Rochefort tient les abois à Barbizon, dans le jardin d'un farouche adversaire de la chasse à courre. Devant l'hostilité générale, M. André Puifferat prend alors la décision de ne plus chasser en Fontainebleau, à compter du 23 février 1964 et M. Georges Robert lui offre de terminer la saison en Orléans-Cercottes.

Face à cette situation préoccupante, certains boutons de l'Équipage de la Chapt, sous l'impulsion de M. Édouard Fougea et de M. Luc Chaumat, avec la collaboration courtoise de M. Pierre Vernes décident de fonder, dans le courant de l'été 1964, l'Association de Vénerie de Fontainebleau, qui reprend le nom de Rallye Franchard.

La présidence est assurée par M. E. Fougea, doyen actuel de nos bou-

tons. Le maître d'équipage en est M. Luc Chaumat. Avec le concours de l'Office National des Forêts, le chenil peut être installé dans une maison forestière désaffectée, à Gros Bois, et les Chiens d'origines diverses sont mis sous le fouet de La Rosée, qui vient de l'Équipage de la Chapt.

La tenue du Rallye Franchard est vert forestier avec parements et gilet gris clair avec galons de vénerie. Sa devise « Tiens bon » est bien de circonstance !

Décidé à défendre la vénerie, mais respectueux de ses règles, cet équipage, bien que modeste à ses débuts, prendra six cerfs, lors de sa première saison et s'intégrera parfaitement dans un environnement a priori hostile, grâce à la compréhension et à la coopération de tous. Le Rallye Franchard renouera avec la tradition des Messes de Saint-Hubert, célébrées dans la cour ovale du Château de Fontainebleau, sans soulever la moindre protestation, bien au contraire.

L'équipage doit s'adapter aussi aux mesures d'aménagement touristique décidées par l'Office National des Forêts :

- Création de zones de silence, interdisant l'accès aux suiveurs motorisés,

- Création d'aires de jeux, d'alvéoles touristiques et de parkings sur la plupart des anciens carrefours de rendez-vous,

- Instauration du plan de chasse des grands animaux,

- Coupes rases et engrillagements,

- Travaux routiers, etc.

Il découple régulièrement en Fontainebleau et Orléans-Cercottes (en fin de saison) pendant treize ans. Guy Rainfray remplace La Rosée, comme piqueux, en 1970. Au cours de la saison 1973/1974, répondant à une aimable invitation de M. Constant de Smet, le Rallye Franchard se déplace en Forêt de Saint-Fargeau dans l'Yonne, où il prend, le 9 février 1974, un très beau cerf portant quatorze, à l'Étang des Parcs, chez M. d'Ormesson.

Sur invitation de M. Michel Dessalier, il va également, en début de saison, découpler avec le Piqu'Avant Orléans dans le Loiret, sur le Lot des Bordes.

A la fin de la saison 1977/1978, après avoir pris vingt-sept cerfs (dont trois ont été grâciés), Luc Chaumat, pour convenances personnelles, décide de ne plus chasser. Le Rallye Franchard démonte le 31 mars 1978.



Équipage de la Chapt (1963). De dos, M. André Puifferat ; au centre, Volcelest, premier piqueux.

\*  
\*\*

# FORÊT DE FONTAINEBLEAU

LE 6 MARS 1948



*Dessin de François Durand.*

*Rendez-vous au Chailly — Attaque à 12 h 45 aux Longues Vallées d'un cerf 4<sup>e</sup> tête qui va jusqu'au rocher Canon, refuse la route Ronde, revient au Cuvier Chatillon où il y fait son hallali courant. Il est servi par M. Jean Trouvé qui donne son cheval à tenir à une nudiste qui profitait des premiers rayons de soleil de l'année.*

*3 heures de chasse — Équipage de Touffou.*

*Honneurs à Son Altesse Anne de Bourbon-Parme et Mademoiselle Marie-France Roux.*

\*  
\* \*

M. Jean Trouvé à l'occasion de l'un de mes passages en Poitou m'avait raconté plus en détail cette « mésaventure ».

Seul aux abois du cerf, la totalité des boutons et des suiveurs étant égarés, M. Jean Trouvé eut la « bonne fortune » de pouvoir faire tenir son cheval par une nudiste intégrale. Après avoir confectionné un harnais improvisé à l'aide des rênes pour tirer le cerf avec son cheval, il se trouva bien en peine : comment diriger celui-ci, tenir le massacre de l'animal et serrer les chiens en meute ?

C'est alors qu'il sollicita la naturiste pour qu'elle continue à lui apporter son concours. Celle-ci accepta volontiers, mais refusa de marcher à pied puisqu'elle n'avait même pas de chaussures ! Elle proposa donc de monter en selle, telle quelle.

Cette formule fut donc adoptée et c'est ainsi qu'apparurent à l'équipage rassemblé dans un carrefour, M. Jean Trouvé tenant l'animal par les bois, précédé d'une cavalière en costume d'Ève et suivi des chiens. Il est inutile de commenter la stupéfaction de chacun !

P.B.



M. Pierre Rayer,  
maître d'équipage.  
(Photo : S. Levoye)

• De 1978 à 1984 :  
**LE RALLYE FONTAINEBLEAU**

Le 2 mai 1978, au nom de l'Association de Vénerie de Fontainebleau, Pierre Rayer, nouveau maître d'équipage informe le président de l'Association Française des Équipages de Vénerie, de la création du Rallye Fontainebleau.

Lieutenant de Louveterie en Seine-et-Marne, Pierre Rayer a obtenu des autorités préfectorales, du sénateur-maire de Fontainebleau et de la gendarmerie, un avis favorable au maintien de la vénerie, en s'engageant, cependant, à limiter les chasses à quatorze samedis par saison, pour des raisons de sécurité (fréquentation touristique du massif forestier et circulation automobile). La tenue du Rallye Fontainebleau est vert forestier avec parements et gilet tabac. Sa devise est celle des sentiers d'Avon « Écoutes et tais-toi » et il adopte pour fanfare la « Fontainebleau » ou « Darboulin ».

Guy et ses chiens sont restés au chenil de Gros Bois et la première chasse de l'équipage a lieu le 3 octobre 1978, au Carrefour des Trois Frères : un daguet est pris à Clair Bois après 3 h 30 de chasse. La

vénerie continue donc en Fontainebleau...

Après six saisons, le Rallye Fontainebleau peut ainsi se présenter aux lecteurs de la revue « Vénerie ».

**L'ASSOCIATION DE VÉNERIE DE FONTAINEBLEAU :**

Son président est Michel Fougea, fils d'Édouard Fougea, l'un de ses fondateurs.

Le maître d'équipage est Pierre Rayer, dont le père était autrefois bouton du Rallye Combreux.

Le Rallye Fontainebleau comporte, en 1984, une trentaine de boutons, presque autant de gilets auxquels s'associent de nombreux amis, tous ayant des attaches à Fontainebleau ou dans la région du sud Seine et Marnais.

L'ambiance détendue et amicale de rigueur, en toutes occasions, ne saurait cependant faire oublier le souci du maître d'équipage de faire respecter strictement, par tous, les règles de la vénerie, condition indispensable en Fontainebleau.

Depuis 1978, nous devons hélas déplorer la disparition de certains de nos boutons et amis :

• Cyril Hussenot-Dessenonges, nous a quittés brutalement en août 1982.

Sa chaleur humaine, son humour nous feront longtemps défaut, durant nos pique-niques, autour des feux de bois, après les chasses.

• Maurice Legras, Lieutenant de Louveterie, également, aimait beaucoup faire le bois pour l'équipage et s'était retiré à Bois-le-Roi pour être plus près des chasses.

• Pierre de Ridder, co-fondateur de l'Association, avait chassé de longues années en Fontainebleau avant de rejoindre sa propriété du Berry ; il nous manque beaucoup.

D'autres sont accueillis, chaque année, pour partager avec nous la passion de la chasse et une franche bonne humeur règne à l'équipage, même si la fanfare de la retraite de grâce nous laisse parfois quelques regrets ou quelque amertume.

**LES HOMMES**

Les chiens sont servis par Guy Rainfray, piqueux en Fontainebleau depuis quatorze ans.

Excellent cavalier, Guy est devenu, avec les années, un très bon éleveur. Il s'est vu décerner, en septembre 1983, lors du Festival de Compiègne, plusieurs récompenses méritées en tant que sonneur et en tant qu'éleveur.

Il a obtenu pour ses chiens trois prix « excellent » avec :

— Sonate, Pistache, en catégorie « femelles » poitevins ; et Pichennette, en catégorie « femelles » grands anglo-français tricolores.

Le chenil est situé à la maison forestière de La Garenne Gros-Bois, entre Moret et Montigny-sur-Loing, et Guy a la charge de ses chiens de meute, de son élevage et de ses quatre chevaux de chasse.

Toujours souriant et complaisant, il accepte de renoncer en partie à ses congés, pour participer, chaque samedi d'été au spectacle son et lumière de Moret-sur-Loing où sa prestation, en veneur Louis XIII, est très appréciée d'un nombreux public.

Guy est aidé par Jacques Cuvillier, garde et valet de limier de l'Équipage, lui-même souvent assisté, pour faire le bois, par un fidèle suiveur, Robert Girault qui commence, cette année, avec nous sa trentesième saison de vénerie.

**LES CHIENS**

La meute est composée d'une soixantaine de chiens, anglo-français tricolores et poitevins et l'élevage, assuré au chenil, comprend chaque année quinze à dix-huit chiots.



Type de chiens du Rallye Fontainebleau.

(Photo : S. Levoye)

Si l'équipage manque encore de chiens de plus de quatre ans, la meute a une belle homogénéité et ses principales qualités sont la rapidité et l'absolue obéissance sous le fouet de Guy.

Guy est ainsi en mesure d'arrêter ses chiens, derrière un animal hallali courant, lorsque les circonstances l'exigent : bordures de routes nationales, proximité de la ville de Fontainebleau, ou villages alentour, afin d'éviter toutes difficultés à l'équipage.

## LES TERRITOIRES DE CHASSE

Lors de sa fondation, le Rallye Fontainebleau découpait exclusivement en forêt de Fontainebleau et terminait sa saison, par quelques déplacements en Forêt d'Orléans, dans le Lot de Cercottes.

En 1984, le Rallye Fontainebleau peut disposer de quatre territoires :  
— En Seine-et-Marne, les massifs de Fontainebleau et de Villefermoy,  
— Dans le Loiret, sur le massif d'Orléans, les lots de Cercottes et d'Ingrannes.

En effet, depuis le renouvellement des baux de chasse en 1979, l'équipage n'est adjudicataire d'aucune forêt mais bénéficie de licences O.N.F. et surtout de l'aimable invitation de M. le Duc d'Estissac, maître d'équipage du Rallye Combreaux, qui l'autorise à découpler sur la partie ouest du Lot d'Ingrannes, et sur le Lot de Châteauneuf-sur-Loire. Ces quatre territoires sont, à tous points de vue, de nature très différente :

## FONTAINEBLEAU

L'ensemble de ce massif domanial s'étend sur 17 000 hectares. L'aménagement de la forêt, avec ses carrefours reliés entre eux par la Route Ronde, créée par Henri IV et jalonnée de croix, rappelle à chacun les anciens rendez-vous de chasses royaux.

L'urbanisation des bornages et le développement intensif du réseau routier ont modifié considérablement l'environnement et les possibilités de chasse.

Le maintien de la vénerie paraissait impossible à certains, lors de la création du Rallye Fontainebleau, mais le bienveillant concours de l'O.N.F., l'appui de l'A.F.E.V., associés à la bonne volonté des autorités départementales et locales ont permis à l'équipage d'avoir un territoire de base, à l'origine de son nom.

Le chef de Centre de Gestion de l'O.N.F., M. Gérard Tendron, bouton d'honneur du Rallye Fontainebleau, et ses collaborateurs font en sorte de permettre à l'équipage de cohabiter, sans heurts, avec les touristes, randonneurs, varappeurs et autres nombreux utilisateurs de la forêt.

Certes, du fait de la fréquentation exceptionnelle de ce massif si proche de Paris, des contraintes sont imposées à l'équipage :

- La chasse à courre du cerf n'est possible qu'à partir de la Saint-Hubert et s'arrête à fin février. Elle ne s'exerce pas les jours ou les lendemains de fête.
- De nombreuses routes à grande circulation traversent le massif,



Guy Rainfray  
piqueux.  
(Photo : S. Levoye)



*Déplacement du Rallye Saint-Hubert en forêt de Fontainebleau. Le rapport à Mme Sicard, maître d'équipage, entourée, à gauche, de M. Michel Fougea, Président du Rallye Fontainebleau, et de M. Pierre Rayer, maître d'équipage.*

(Photo : J. Chédot O.V.)

barré à l'ouest par les grillages de l'autoroute du sud, et à l'est par la Seine.

- Les travaux forestiers, les engrillagements des coupes de régénération ou des plantations à la suite de coupes rases ont restreint également la superficie où il est réellement possible de chasser.

En fait, l'équipage découple essentiellement dans la partie sud du massif sur environ 7 000 hectares et les rendez-vous sont actuellement limités aux Grands Feuillards, aux Trois Frères et parfois à la Mare aux Fées.

Chaque année, seize animaux sont attribués par le plan de chasse à la vénerie, car la population actuelle de cervidés ne peut autoriser un prélèvement important.

En revanche, la fermeture par des barrières, de toutes les allées forestières non goudronnées permet de beaux parcours, le parti des animaux n'étant perturbé en aucune façon.

Un public peu nombreux mais très fidèle assiste cependant à toutes nos chasses.

En début de saison, depuis 1982, le Rallye Fontainebleau convie le Rallye Saint-Hubert, à Mme Sicard, à chasser le chevreuil, chaque mardi

d'octobre, l'O.N.F. accordant quelques bracelets, à cet effet. Un chevreuil fut pris en 1982 et deux en 1983. La dernière prise avait eu lieu le 21 février 1953 par le Rallye Vielsalm, à la Croix du Grand Maître, où les honneurs avaient été faits à Mme Jean Herbet.

### VILLEFERMOY

Cette forêt de 6 000 hectares est située à l'est de Fontainebleau, sur le plateau de Brie, entre Mormant et Nangis. Elle comprend deux massifs domaniaux de 2 300 hectares au total, celui de Saint-Germain Laval ou Haute-Forêt, et celui de Villefermoy-Echouboulains, entourés de bois privés.

Certains propriétaires riverains, boutons ou amis de l'équipage lui ont permis de reprendre en 1982 une tradition abandonnée depuis près de vingt ans.

En fin de saison, Mme Cordier, nous accueille dans sa propriété de Courpitois à Fontenailles et M. Hottinguer fait de même, dans les Bois de Champ Brûlé entre Fontenailles et la Chapelle-Rablais, l'O.N.F. laissant par ailleurs, le libre passage sur la partie domaniale.

Le Rallye Fontainebleau chasse chaque mardi de mars et est autorisé à prendre trois cerfs. Les animaux de Villefermoy portent de très beaux bois, sont en général forts de corsage car la nature du sol et les grandes exploitations agricoles qui bordent la forêt offrent des gagnages très supérieurs en qualité à ceux de Fontainebleau.

La mise en service en septembre 1983 du T.G.V. Paris-Lyon interdit dorénavant, par ses grillages, tout passage d'animaux vers l'ouest, en direction de Fontainebleau, ce qui est dommage car autrefois, les grands cerfs de Villefermoy venaient au brame en Fontainebleau.

L'ambiance des chasses est très chaleureuse, les suiveurs y sont nombreux et passionnés, assez semblables à ceux que nous retrouvons en Orléans, sur le lot de Cercottes avec cependant plus de discipline.

### ORLÉANS

#### — LOT D'INGRANNES —

Le Rallye Fontainebleau n'étant pas autorisé, comme on l'a vu, à chasser le cerf en Fontainebleau au cours du mois d'octobre, les maîtres du Rallye Combrey ont bien voulu

lui permettre de commencer sa saison en forêt d'Orléans, dans la partie ouest du lot d'Ingrannes dont ils sont adjudicataires. Nous ne saurions trop les en remercier car ce magnifique territoire est apprécié de tous.

Les nombreux étangs, les grandes enceintes, les très longs pierrés, le sol dur des cantons des Bois Guillaume, de la Femme Morte, des Gâtis ou de Gallerand représentent pour nous, habitués aux sables et aux rochers de Fontainebleau, le paradis des veneurs.

Les animaux y sont assez nombreux et c'est toujours avec joie que le Rallye Fontainebleau se rend au carrefour des Sept-Routes ou aux Houssières, pour ses assemblées.

La venue de l'équipage est connue des suiveurs locaux, bien longtemps à l'avance et tous ont plaisir à être à nos côtés, depuis le rapport jusqu'à la curée.

L'équipage est autorisé par le Rallye Combreaux à prendre sept ou huit cerfs par saison.

Situé à l'extrémité ouest de la forêt d'Orléans entre la R.N. 20 et la R.N. 152 (Orléans — Fontainebleau), le lot de Cercottes a une superficie de 6 500 hectares, assez étirés et comportant de nombreuses enclaves privées.

Aucune chasse n'y serait possible sans l'assentiment des propriétaires riverains ; que tous en soient remerciés, ceux de Saint-Benoît, de Cossole, d'Ambert, des Goumiers, des Saint-Germain et des autres bois particuliers que nous traversons.

L'équipage découplé sur ce territoire chaque samedi de mars, après la fermeture de la chasse à tir et la fin des battues de sangliers, pour ne pas gêner les chasseurs locaux.

L'accueil qui lui est réservé est excessivement chaleureux et personne ne concevrait que nous ne fassions pas nos rendez-vous, à la Cochonnerie de Château, au milieu du vieux village. La passion des suiveurs de Cercottes, de toutes conditions sociales, est pour nous un réconfort et constitue la preuve de la grande popularité de la vénerie ; mais chaque médaille ayant son revers, l'affluence motorisée est parfois telle qu'il est bien difficile d'empêcher une file d'une centaine de voitures de barrer le parti de l'animal de chasse, sur la Route de Nibelle ou au passage des Saint-Germain, au-dessus de Loury.

Le terrain humide, lourd, est très dur pour les chevaux, les enceintes sont très fourrées et peu percées et le cheptel est plus clairsemé que sur les autres lots du massif d'Orléans.

L'O.N.F. a attribué cinq cerfs à l'équipage pour la saison 1983/1984. La saison précédente, cinq cerfs avaient été pris en cinq chasses, dont l'une avec le Rallye Vouzeron et une autre avec le Piqu'Avant Orléans.

Bien souvent, les animaux attaqués aux Tailles Gillette ou au Gentilhomme, à l'ouest de la forêt prennent de très grands partis, pour revenir dans leurs cantons d'origine du Lot d'Ingrannes. Aussi l'équipage doit-il parfois retraiter, à la nuit, sur quinze ou vingt kilomètres.

Les trompes de chasse Saint-Louis, du nom du Saint-Patron de la Paroisse de Fontainebleau, et les sonneurs du Rallye Duguesclin, de La Rochelle apportent généreusement leur concours, lors des chasses ou des manifestations locales.

En conclusion et comme il était d'usage de le faire, dans les anciens bulletins de la Société de Vénerie, nous terminerons cet article par quelques compte-rendus de chasses récentes faites par l'équipage. Nous espérons que ces compte-rendus ne laisseront pas les lecteurs de « Vénerie » qui ne connaissent pas les lieux-dits et cantons de nos territoires...



La curée en forêt d'Orléans.

(Photo : S. Levoye)

Fontainebleau — samedi 14 novembre 1981

Rendez-vous aux Grands Feuillards

Lancé, dans les Petits Feuillards, trois cerfs en compagnie. Un grand dix cors se livre à la Route de la Vipère et prend immédiatement un grand parti. Il est 12 h 30 lorsque l'animal de chasse s'en va par la Salamandre, la Gorge aux Merisiers, le Puits du Cormier, pour revenir sur le Mont Enflammé et franchir la Route Nationale 152 au Rocher du Mauvais Passage. Guy appuie ses chiens qui emmènent à pleine gorge la voie dans le Mont aux Biques et les Genièvres. L'animal a passé le goudron de Recloses, traversé les cantons du Montoir et des Érables et Déluges, longeant la Route Nationale 7 jusqu'à la Croix de Saint-Herem. La voie descend dans les Grandes Bruyères, les Ventes Rigaud, les Ventes Emblard, la Vallée Jauberton. La chasse sort de forêt domaniale, au Pavé du Roy pour entrer dans les bois particuliers de Bourron et de Grez-sur-Loing. Après avoir traversé le goudron de Recloses à Grez, la Butte à Janvier, les chiens passent le goudron de Villiers à Grez et s'en vont par les Vallées Richard, les Bordeaux, les Guillaume Denis jusqu'à Foljuif où ils relancent leur animal, rasé dans les joncs de la ballastière de l'autoroute du sud, entre la voie ferrée du Bourbonnais (Paris-Nevers), la Route Nationale 7 et les grillages de l'autoroute.

L'animal franchit d'un bond le goudron de Foljuif et prend l'eau à la ballastière où il est servi par Guy après trois heures et demie de très belle chasse.

Grand dix cors portant seize mal semés, dont la tête est offerte à Brigitte de la Chauvinière, pour son château de Tanlay.

Curée aux Grands Feuillards.

Villefermoy — mardi 29 mars 1983

Rendez-vous au Poste de Frévent, en Haute-Forêt

Jacques Cuvillier et Robert Girault ont connaissance d'un animal venant des Bois de Putemuse et s'en

allant d'assurance par Chantelouris sur Courpitois. Après un très beau rapproché, les chiens lancent l'animal dans le Buisson aux Lièvres : c'est un dix cors jeunement, très fort de corsage, qui va faire une très belle chasse par le Gros Bec, Fontaines, Chantelouris, les Brûlés, le Pignon Blanc, Putemuse et les Bois de Villeneuve-les-Bordes jusqu'à Coutençon.

L'animal en débûché et forlongé, revient par le Taillis Vert, la Jouvarderie, les Clos jusque dans le Gros Buisson du Mée. Il entre dans l'enclos à sangliers des Étangs de Villefermoy et prend l'eau au Petit Étang. Il en sort pour faire tête sur la Fontaine du Tonneau, la Friche vers le Carrefour de la Meunière, en forêt domaniale. Il fait hallali courant après quatre heures de chasse et prend l'eau dans un ruisseau, le long de la route du Petit Étang. Aussitôt servi par Guy.

Curée au Château de Champ Brûlé. Premier cerf pris à courre depuis vingt ans, dans le massif de Villefermoy, le dernier l'ayant été par l'équipage de la Chapt en 1963.

Orléans — Lot d'Ingrannes — samedi 20 février 1982

Rendez-vous au Carrefour des Sept Routes

Au rapport, Guy donne un bon cerf aux Malzigues, à cinq cents mètres du rendez-vous et Jacques, plusieurs cerfs à la Route de Loury à Courcy. Lancé à 12 h, aux Malzigues, une belle troisième tête à grands bois blancs qui prend aussitôt un grand parti par le Marchais Rond, les Grisons ; il passe le Goudron de Jarreau et s'en va par Maurepas, la Chenetière, l'Arbre sec, le Petit Jouy jusqu'au Chêne Galeux. Les chiens emmènent gaiement une voie excellente, par le Carrefour Henri, le Chêne Pointu, Sancerre, la Bouillante et le Bois de Centimaisons, Leur animal a traversé l'Étang Neuf de Centimaisons. Il se fait relancer en queue d'étang et passe par l'Étang Dufour, l'Étang Bidault avant de traverser les Cantons du Mont Mechelet, les Sourdillons pour

revenir en forêt domaniale vers la Route du Serpolet. Sous des averse de neige fondue, Guy relance son cerf en queue de l'Étang de Morches. L'animal se fait battre dans les enceintes du Carrefour du Sanglier, le long de la voie ferrée de Vitry à Orléans et tient les abois près du ballast, dans la parcelle 739. Les chiens le mettent bas après trois heures et quart de très belle chasse. Aussitôt servi par Guy.  
Curée aux Sept Routes.

Orléans — Cercottes — mardi 1<sup>er</sup> mars 1983

Rendez-vous à la Cochonnerie de Chanteau

Mis aux branches à la Route des Bois, au-dessus d'Ardelet, à une brisée de R.-P. Robin, les chiens lancent immédiatement dans la parcelle 1374 un cerf quatrième tête. L'animal s'en va vers Ardelet et se fait battre dans les plantations des bandes de Chanteau, en bordure de la commune, avant de remonter sur les Bois Bains, les Râles, le Grand Aigle en direction de la Plaine d'Ambert. Il met les chiens en défaut à l'Étang d'Ambert. Relancé dans un fossé à la route de Lamberté, il débûche dans les Bois Jean et la Plaine d'Ambert pour revenir se faire battre pendant plus de deux heures entre les Domaines et Lamberté prenant l'eau aux Étangs d'Ambert, et du Milieu, rusant sans cesse dans des gaulis impénétrables. Relancé à la queue de l'Étang d'Ambert, il fait hallali courant à la route des Aveaux, en bordure de plaine et prend l'eau à l'Étang du Milieu où Pierre Rayer le sert, en barque, après quatre heures trente de chasse difficile, sur un terrain détrempe.

Curée à la Cochonnerie de Chanteau.

Puisse Saint-Hubert nous permettre d'écouter encore longtemps les récris de nos chiens dans les chaos rocheux de Fontainebleau ou les grandes enceintes d'Orléans. C'est le vœu que nous formulons !

R.-P. Robin

